

L'ACCOMPAGNEMENT DES RPE PAR LA CAF 91

La Caf délivre l'agrément aux **Relais Petite Enfance**, apporte un soutien financier et un accompagnement dans le déploiement des RPE sur l'ensemble du département.

L'objectif est de garantir la qualité de l'accueil individuel offerte par les assistants maternels, gardes à domicile aux familles.

Les animatrices intègrent le réseau **RPE** de l'Essonne coordonné par la **CAF**.

Ce réseau favorise la mise en œuvre, la qualité et l'homogénéité du service rendu par les **RPE** sur le territoire.

Ainsi le travail en réseau permet :

- Des échanges sur les pratiques professionnelles en vue de leurs harmonisations ;
- Un accompagnement des animateurs dans leur posture et leur mission ;
- La professionnalisation des animateurs et la mise en place d'actions partenariales à l'échelle départementale (PMI, Direccte, Fepem, Iperia...);
- La valorisation des actions des **RPE** en vue d'une éventuelle mutualisation des expériences et le développement de partenariats entre professionnels.



RPE : Relais Petite enfance

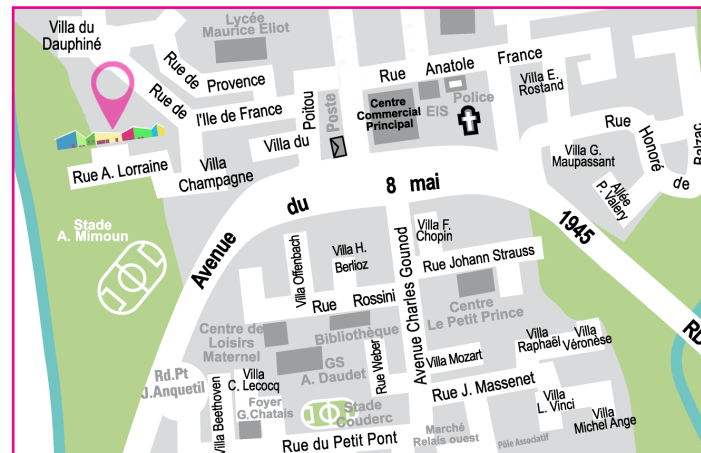
Nathalie LEMONNIER

Maison de la Petite Enfance

3 rue Alsace Lorraine
91860 Epinay-sous-Sénart

Tél. : 01 60 48 88 97

Courriel : rpe@ville-epinay-senart.fr



Les financeurs :

Epina'y
SOUS Sénart



Epina'y
SOUS Sénart



RELAIS PETITE ENFANCE

Lieu d'information et d'échanges
à destination des parents-employeurs,
des assistants maternels
des gardes à domicile
sur l'accueil du jeune enfant.





AUPRÈS DES ASSISTANTS MATERNELS :

Soutien et information dans l'exercice de leur profession :

- Informations et accompagnement sur le développement et l'accueil du jeune enfant,
- Échanges de pratiques entre professionnels,
- Information sur les dispositifs de formation, prise en charge des coûts, modalités de remplacements, ...

Soutien et information sur leur statut professionnel :

- Les droits et obligations,
- La convention collective,
- Le contrat de travail,
- Les modalités d'agrément pour les personnes intéressées par la profession,
- Les démarches administratives Pôle emploi, droit du travail, retraite, ...



AUPRÈS DES FAMILLES :

- Information sur les différents modes d'accueil du jeune enfant,
- Information, accompagnement et orientation sur les démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel (*droits et devoirs, contrat de travail, prestations familiales, formation du salarié, ...*),
- Organisation de temps d'information et d'échanges sur le développement et l'éveil du jeune enfant,
- Information sur les lieux ressources destinés aux parents (*bibliothèques, ludothèques, ...*).

AUPRÈS DES ENFANTS :

Participation à la socialisation et à l'éveil des enfants sous la responsabilité et la participation active de son assistant maternel.



MISSION DES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

INFORMATIONS PRATIQUES :

L'animatrice du **RPE** vous accueille et vous informe :

Sur rendez-vous:

- Mercredi de 9h30 à 11h30
- Jeudi de 10h à 12h
- Vendredi de 15h à 17h
- Un samedi matin par mois de 10h à 12h

Permanences téléphoniques :

- Lundi de 9h à 11h
- Mardi de 13h30 à 16h
- Jeudi de 8h30 à 10h

Accueil collectif : sur inscription

- Lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h à la Maison de la Petite Enfance
- Vendredi de 9h à 11h au COSEC
- Un jeudi par mois à la bibliothèque d'Épinay-sous-Sénart de 9h30 à 10h30

